



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 022 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 9 avril 2014

—
Président

M. Dean Allison

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mercredi 9 avril 2014

•(1530)

[Traduction]

Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)): Conformément à l'article 81(4) du Règlement, nous allons procéder à l'étude du Budget principal des dépenses 2014-2015 sous la rubrique Affaires étrangères, commerce et développement, sous la rubrique Centre de recherches pour le développement international et sous la rubrique Commission mixte internationale, Section canadienne. Nous allons entendre le témoignage de nos témoins.

Nous accueillons l'honorable John Baird, ministre des Affaires étrangères. Bienvenue, monsieur. Nous sommes heureux de vous recevoir.

Nous recevons également l'honorable Christian Paradis, ministre du Développement international. Bienvenue, monsieur. Je suis heureux que vous puissiez vous aussi être présent.

Nous recevons l'honorable Lynne Yelich, ministre d'État, Affaires étrangères. Bienvenue, madame Yelich.

Nous recevons également des témoins représentant le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. Nous recevons Paul Rochon, sous-ministre du Développement international. Bienvenue, monsieur. Heureux de vous accueillir. Nous recevons également Peter Boehm, sous-ministre délégué des Affaires étrangères. Bienvenue. Nous accueillons Nadir Patel, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances. Merci, monsieur, de vous être présenté vous aussi.

Je vais laisser la parole à M. le ministre Baird.

Nous allons entendre d'abord votre déclaration liminaire, et le reste suivra.

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aux membres du comité.

Je suis heureux d'avoir encore une fois la possibilité de discuter avec vous des priorités de notre gouvernement sur la scène internationale et de la façon dont le travail du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement favorise l'atteinte de ces objectifs.

Je vais m'efforcer de vous laisser le plus de temps possible pour poser vos questions, et c'est pourquoi ma déclaration liminaire sera courte. Je vais m'attacher aux grands enjeux des Affaires étrangères.

[Français]

Depuis que j'ai comparu devant vous, en novembre, les enjeux liés aux affaires étrangères sont demeurés importants. Un défi a dominé ces derniers mois et c'est, bien sûr, la crise en Ukraine.

Je suis fier de la réponse canadienne face à cette crise, de la réponse de la population, du Parlement et du gouvernement canadien.

Nous sommes unis dans notre engagement envers une Ukraine libre et démocratique. Le drapeau ukrainien qu'on a hissé fièrement devant le Parlement en témoigne.

[Traduction]

De concert avec nos partenaires du G7, l'Union européenne et d'autres intervenants, le Canada a été l'un des premiers États à condamner l'invasion et l'annexion de la Crimée. Le prétendu référendum était une imposture absolue, organisée en présence de quelque 20 000 soldats russes, ce qui est intimidant. Nous ne pouvons pas accepter le nationalisme ethnique comme justification de l'invasion d'un voisin démocratique pacifique.

Nous avons pris des sanctions en collaboration avec nos alliés et avec le FMI et, de façon bilatérale, nous tentons de réunir les ressources dont nous avons désespérément besoin pour aider le gouvernement de l'Ukraine, y compris un montant de 220 millions de dollars versé par le Canada. Mon ministère et moi-même tenons à réagir étant donné l'urgence de la situation et nous continuerons de la surveiller de près.

Il y a quelques semaines, j'ai accompagné le premier ministre Harper à Kiev; il s'agissait de faire voir très clairement que le Canada restait solidaire du nouveau gouvernement et du peuple d'Ukraine. Le premier ministre, avant de quitter l'Ukraine, a déposé une gerbe de fleurs en signe de respect de tous ceux qui ont perdu la vie pour réclamer des changements démocratiques.

Les difficultés que l'Ukraine a vécues nous rappellent à quel point il faut du temps, des efforts et des sacrifices pour construire des sociétés respectueuses de la liberté, de la démocratie, des droits de la personne et de la règle de droit.

À ce propos, je crois que nous devrions prendre acte du fait que les derniers soldats canadiens en mission en Afghanistan viennent de revenir à la maison. Il s'agit là du plus long engagement militaire actif de l'histoire du Canada. Plus de 2 000 de nos meilleurs soldats, hommes et femmes, ont été blessés, et 158 ont payé de leur vie, tout comme d'autres Canadiens des domaines de la diplomatie, de l'aide humanitaire et du journalisme.

Récemment, un lâche acte terroriste commis à l'hôtel Serena de Kaboul a pris la vie de neuf personnes, dont deux citoyens canadiens. Nous offrons aux familles et aux amis de ces disparus nos pensées et nos prières.

Il n'y a pas de meilleur exemple de refus de la tyrannie ou de volonté de démocratie que les actes de courage des Afghans, la fin de semaine dernière. C'était encourageant de les voir en si grand nombre, et de voir en outre un nombre sans précédent de femmes, déposer leur bulletin de vote dans l'urne. J'aimerais en particulier rendre hommage au travail phénoménal accompli par tous les membres de l'équipe canadienne dirigée par l'ambassadrice Deborah Lyons qui a pris la défense de cette cause vitale tout au long du processus électoral. Le rôle des femmes dans la mise en place d'une nouvelle démocratie et d'une société civile, et dans la protection de la paix du pays, est d'une importance énorme, et le gouvernement en a fait son cheval de bataille il y a déjà de nombreuses années. Même s'il reste à l'Afghanistan beaucoup de chemin à parcourir, je crois que les Canadiens ont fait changer les choses de manière réelle et concrète en améliorant la vie de millions d'Afghans; nous pouvons être très fiers de cela.

Ailleurs dans le monde, le Canada continue à défendre des positions fondées sur des principes pour promouvoir nos valeurs et faire valoir nos intérêts dans le souci de l'avenir. Nous nous démenons toujours pour les emplois et les entreprises du Canada, tout comme ça a été le cas dernièrement dans le dossier de l'accord de libre-échange entre le Canada et la Corée, une autre réalisation de mon collègue, l'honorable Ed Fast. Il s'agit de notre premier accord de libre-échange dans la région Asie-Pacifique, et c'est un exemple des mesures que prend le Canada pour élargir ses horizons.

Au cours de l'année, mes engagements m'ont amené en Asie, en Afrique, en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Europe et dans toute l'Amérique du Nord. Nous voyons le monde tel qu'il est et tel qu'il sera, plutôt que comme il était. Cela veut également dire que nous n'allons pas seulement nous appuyer sur les institutions traditionnelles et sur les mécanismes diplomatiques, mais que, en plus, nous allons adopter des outils innovateurs pour la défense de nos intérêts.

Nous avons affaire à un réseau mondial qui évolue rapidement; nous devons faire preuve de souplesse et savoir travailler en collaboration. Le mandat élargi du ministères des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement nous aidera à y arriver. Cette approche intégrée est très clairement reflétée dans la mise à jour des priorités 2014-2015 du MAECD.

Merci beaucoup.

• (1535)

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous donnons maintenant la parole au ministre Paradis, s'il vous plaît.

L'hon. Christian Paradis (ministre du Développement international et ministre de la Francophonie): Merci, monsieur le président.

[Français]

Monsieur le président, mesdames et messieurs, membres du comité, je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui.

Je vais m'adresser à vous dans les deux langues officielles.

Je veux d'abord commencer par saluer la mémoire des Canadiens et des Canadiennes qui sont morts en travaillant à l'étranger. Ces hommes et ces femmes incarnent les valeurs canadiennes dans ce qu'elles ont de mieux.

Ils ont risqué leur vie pour aider des étrangers dans le besoin dans certaines des conditions les plus difficiles, et ils ont payé leur dévouement de leur vie. Nos pensées et nos prières accompagnent

leurs proches et nous honorerons leur sacrifice en nous assurant que le Canada demeure un chef de file mondial d'aide humanitaire et de développement international.

[Traduction]

Monsieur le président, les programmes de développement du Canada sauvent des vies. C'est aussi simple que cela. À titre de ministre du Développement international, ma priorité absolue est la lutte contre la pauvreté. Or, si nous voulons obtenir des résultats à ce chapitre, il nous faut être novateurs. Nous devons envisager de nouvelles solutions et chercher de nouveaux partenaires. Encourager la participation du secteur privé au développement est une grande part de cela.

L'éradication de la pauvreté extrême et la promotion de la prospérité mondiale sont les deux côtés d'une même médaille. La croissance économique durable est notre outil le plus puissant pour combattre la pauvreté partout dans le monde. Nous continuons de concentrer nos efforts sur les mêmes objectifs. Mais notre approche s'adapte aux besoins qui changent. J'ai parlé à des chefs d'État sur trois continents et ils m'ont tous dit la même chose: « Nous ne voulons pas être aidés, nous voulons commercer ».

[Français]

Le Canada est reconnu comme un leader mondial dans de nombreux domaines, tels que l'agriculture, les télécommunications et l'exploitation responsable des ressources. Nos entreprises canadiennes ont une expertise considérable à offrir au monde. Leur participation au développement peut être bénéfique.

Nous élargissons également nos relations avec les organisations de la société civile, qui sont, pour nous, les partenaires indispensables au développement. On se rappellera les commentaires de Son Altesse l'Aga Khan, qui a trouvé les mots justes lorsqu'il s'est adressé à la Chambre des communes:

Une société civile active peut ouvrir la porte à une énorme variété d'énergies et de talents en provenance d'une vaste gamme d'organisations et de personnes. C'est l'avènement de la diversité et de la pluralité.

Outre les programmes de développement à long terme qu'il finance, le Canada demeure un chef de file pour ce qui est des interventions humanitaires. Nous étions présents en Haïti et dans le Sahel, et nous sommes actuellement l'un des donateurs les plus importants en Syrie, aux Philippines et en République centrafricaine, et cela ne changera pas. Il y aura toujours un besoin pour des interventions immédiates en cas de catastrophe.

[Traduction]

Mais le succès du développement à long terme peut contribuer à renforcer la résilience et à sortir les gens de la pauvreté.

C'est ce souci constant d'obtenir des résultats pour les personnes les plus démunies qui avait incité le premier ministre à lancer l'Initiative de Muskoka en 2010. La santé des mères et des enfants est la principale priorité du Canada en matière de développement. Avant que le premier ministre n'attire l'attention de la communauté internationale sur cet enjeu majeur, nous n'avions pas réussi à réduire la mortalité chez les mères et les enfants. Grâce à l'Initiative de Muskoka et à la mobilisation mondiale qui a suivi, les taux de mortalité maternelle sont en baisse. Et des millions d'enfants de plus célèbrent leur cinquième anniversaire.

Notre objectif commun n'a pas encore été atteint. Mais il est à portée de main. Ensemble, nous pouvons prévenir les décès évitables chez les femmes, les enfants et les nouveau-nés. Et nous pouvons sauver les millions de vies qui sont en jeu.

[Français]

Le Canada sauve également des vies en contribuant à des initiatives mondiales de premier plan, comme le Fonds mondial de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Avec l'aide du Canada, ce fonds mondial sauve chaque mois plus de 100 000 vies.

Monsieur le président, il y a juste un peu plus d'un an, la fusion de l'Agence canadienne de développement international et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international était annoncée. Cette fusion visait à accroître la cohérence et l'harmonisation entre les activités commerciales et diplomatiques et les activités de développement du Canada. Le ministère ainsi créé s'acquitte de son nouveau mandat, et le développement joue un rôle central dans ce mandat redéfini.

L'intervention du Canada à la suite du typhon Haiyan qui s'est abattu sur les Philippines est, à cet égard, l'exemple parfait d'une action coordonnée. La réponse canadienne a été rapide et efficace, puis elle a mobilisé toutes les ressources du Canada.

[Traduction]

Comme le disait si bien Mark Kane, de l'organisme Save the Children du Royaume-Uni:

... c'était génial que les Canadiens soient là pour apporter une aide essentielle. Dans de telles situations, l'important c'est de mobiliser rapidement les ressources afin de pouvoir venir en aide à toutes les personnes qui souffrent. Et c'est exactement ce que le Canada a fait. Il était important que les Canadiens soient prêts à travailler dans l'ombre. Leur contribution a été considérable.

[Français]

La situation en Syrie, même si elle n'a pas été provoquée par une catastrophe naturelle mais plutôt par l'homme, illustre bien elle aussi l'intervention coordonnée du Canada.

Il y a trois ans, le régime Assad a réagi à des manifestations pacifiques par une répression indécente et brutale. Aujourd'hui, la situation s'est dégradée à un point tel que nous sommes aux prises avec une crise humanitaire majeure. Cette crise est d'autant plus grave que le régime refuse obstinément toute aide aux populations dans le besoin et qu'il cible délibérément les travailleurs humanitaires.

En tout, le Canada a consacré à la Syrie plus de 630 millions de dollars au titre d'aide humanitaire et au développement. Il a dépensé des millions de dollars de plus pour aider les régions voisines à composer avec l'afflux massif de réfugiés.

Ainsi, bien que complètement différents, les exemples des Philippines et de la Syrie démontrent que le Canada peut contribuer à des efforts complexes. Notre travail a été exemplaire et notre gouvernement est fier de sa contribution, tout comme le sont les Canadiens et les Canadiennes.

[Traduction]

Monsieur le Président, je tiens en outre à souligner que le ministère gère et décaisse les fonds avec une extrême diligence et une très grande efficacité. Notre gouvernement reste fermement résolu à aider les gens qui vivent dans la pauvreté et à intervenir en cas de crises humanitaires. Le Canada est reconnu à travers le monde pour verser les fonds promis. Et nous encourageons tous les États à faire de même. Le Canada a rempli tous ses engagements pour l'année au chapitre du développement international. Et j'ai dit clairement au personnel de mon ministère que je m'attendais à ce que le Canada remplisse tous ses engagements pour cette année aussi.

Je vous remercie de votre attention.

● (1540)

Le président: Merci, monsieur le ministre.

C'est maintenant au tour de madame la ministre Yelich de faire la dernière déclaration liminaire.

L'hon. Lynne Yelich (ministre d'État (Affaires étrangères et consulaires)): Merci, monsieur le président. C'est un plaisir pour moi d'accompagner le ministre Baird et le ministre Paradis, aujourd'hui, et de présenter un aperçu au comité à titre de ministre d'État aux Affaires étrangères et consulaires du Canada.

Nous avons déjà entendu les deux ministres déclarer que notre gouvernement défend activement les intérêts du Canada dans un environnement mondial dynamique. J'estime que c'est un honneur pour moi que le rôle de ministre d'État me permette également de soutenir les priorités à l'échelle mondiale.

Il n'existe pas au Canada de secteur ou de collectivité qui n'aurait pas été touchée par les changements du paysage international. Comme nombre d'entre vous, je représente et je sers mes électeurs. Qu'il s'agisse d'agriculture, de l'industrie extractive et des services d'extraction ou encore du secteur des petites entreprises, mes électeurs de Blackstrap, en Saskatchewan, contribuent directement à faire parvenir les produits canadiens dans les marchés étrangers, dans le contexte de l'économie mondiale d'aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle les Canadiens s'attendent à ce que nos politiques et nos engagements favorisent leurs intérêts commerciaux ici comme à l'étranger.

À ce chapitre, il a été encourageant de soutenir le ministre Fast et le ministre Paradis pour faire avancer les initiatives canadiennes en matière de commerce et de développement en faisant la promotion des exportations canadiennes, en dressant une liste des occasions d'investissement au Canada et en appuyant les projets internationaux durables qui aident les gens vivant dans la pauvreté, dans une bonne partie des pays en voie de développement. Nos efforts créent des emplois essentiels, ici, chez nous, mais en outre, ils permettent à des collectivités vulnérables de l'étranger de se sortir de la pauvreté.

Ça a également été un privilège d'aider le ministre Baird à promouvoir ses priorités touchant les droits de la personne et la liberté de religion et à renforcer l'intervention internationale dans les dossiers touchant les femmes et les filles. Dans le cadre de mon travail, j'ai été particulièrement touchée d'être la représentante du Canada, sur la scène mondiale, dans le dossier de mariage précoce et forcé. Après avoir vu les statistiques alarmantes selon lesquelles toutes les heures, plus de 1 100 enfants et fillettes sont forcés à se marier, je comprends pourquoi notre ministre est à ce point passionné par le dossier.

Je suis ministre des Affaires consulaires, et certains pourraient dire que j'occupe le poste le plus intéressant du gouvernement. Laissez-moi d'abord souligner que les Canadiens voyagent beaucoup. L'an dernier seulement, les Canadiens ont fait plus de 61 millions de voyages. L'augmentation des voyages vers des pays où les lois et les coutumes locales sont très différentes de ce à quoi nous sommes habitués, ici au Canada, représente un défi considérable lorsque les Canadiens se retrouvent en difficulté. Pour répondre à cette demande, notre premier ministre a créé le tout premier ministère des affaires consulaires.

La création de mon rôle montre que le gouvernement estime qu'il est important d'aider les Canadiens qui ont choisi de franchir nos frontières. Il est capital que les Canadiens, avant d'aller où que ce soit, se renseignent sur le pays qu'ils vont visiter. Sur le site voyage.gc.ca et sur nos plates-formes des médias sociaux, nous fournissons en temps opportun des conseils sur tout ce qu'il faut savoir pour faire des choix éclairés lorsqu'on voyage. Par exemple, durant les jeux de Sochi, nous nous sommes assurés que les Canadiens qui avaient fait le voyage pour encourager nos athlètes étaient bien au courant des lois et des coutumes du pays, de même que des préoccupations en matière de sécurité.

Nous fournissons également des conseils sur les enjeux essentiels que les Canadiens semblent oublier dans l'excitation de vacances bien méritées. Par exemple, nous insistons sur l'importance de se munir d'une assurance voyage avant de quitter le pays. Un nombre incroyable de Canadiens croient ne pas avoir besoin d'une assurance voyage et, lorsqu'ils tombent malade, ont la déplaisante surprise de recevoir une facture salée de frais médicaux. Voyage.gc.ca propose aussi de précieuses publications en ligne qui servent à renseigner les électeurs sur la façon de voyager en toute sécurité.

Nous avons également créé l'application Bon voyage qui permet aux Canadiens en voyage d'avoir accès à une mine de renseignements à ce sujet. Nous avons également simplifié notre système d'inscription des Canadiens à l'étranger. Ce système nous permet de joindre les Canadiens inscrits si une situation d'urgence se présente. Je ne saurais dire à quel point il est important d'encourager vos électeurs à garder l'habitude de s'inscrire. Je peux même vous donner un exemple récent, celui du tremblement de terre au Chili; le système d'inscription nous a permis de nous assurer qu'aucun Canadien n'avait été touché.

Bien que la plupart des voyages se déroulent sans incident, lorsque des Canadiens se retrouvent en difficulté et doivent nous joindre, les agents consulaires canadiens pourront les aider 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Notre gouvernement a créé le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence, le CSIU, en réaction au nombre croissant de crises internationales et de demandes d'aide adressées au consulat. Le centre fonctionne, comme je l'ai dit, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, et soutient plus de 150 missions canadiennes.

• (1545)

Pour aider le CSIU, en décembre 2012, nous avons formé une équipe permanente de déploiement rapide, constituée de volontaires ayant suivi une formation spéciale qui sont toujours prêts à fournir de l'aide en temps de crise. Les équipes sont affectées aux diverses missions canadiennes à l'étranger. Elles aident à fournir les services essentiels aux Canadiens pendant les situations d'urgence et, souvent, les situations dangereuses.

Mais l'aide que les représentants peuvent fournir est toutefois limitée. Les agents consulaires peuvent vous aider à remplacer des documents personnels. Ils peuvent fournir de l'information sur les avocats locaux. Ils peuvent rendre visite à un Canadien qui est détenu. Ils peuvent s'assurer de son bien-être, si cela soulève des inquiétudes, et peuvent parler avec les membres de la famille restés au Canada. Toutefois, les agents consulaires canadiens ne peuvent pas vous aider à échapper aux lois d'un autre pays ni vous défendre devant un tribunal.

Enfin, je suis fière de réitérer notre engagement à l'égard des dossiers qui impliquent des enfants. En raison de la complexité croissante de certains dossiers, j'ai mis sur pied l'automne dernier, avec le ministre MacKay, l'Unité consulaire pour les enfants

vulnérables. Nous avons augmenté, dans les régions, le nombre des agents de gestion de cas spécialisés et des analystes des politiques, ce qui fait que nous sommes mieux équipés pour prendre en main et régler le dossier des enfants canadiens à l'étranger.

En raison du caractère délicat et de la complexité de la plupart des dossiers que nous traitons, de même que du besoin de protéger l'identité des personnes concernées, la Loi sur la protection des renseignements personnels limite le volume de renseignements que nous pouvons diffuser publiquement sur certains cas. Les Canadiens doivent se renseigner et faire preuve de bon sens, et surtout lorsqu'ils voyagent.

Le site voyage.gc.ca offre toute l'information nécessaire, ce que j'aime appeler les trois règles d'or des voyageurs: informez-vous, inscrivez-vous et informez-nous. Ce site est le guichet unique, et les Canadiens y trouveront tout ce qu'ils doivent savoir avant de quitter nos frontières.

Merci.

Le président: Merci, madame la ministre.

Pour le premier tour de questions, vous aurez chacun sept minutes. Nous allons commencer par M. Dewar, du NPD.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Merci à tous nos invités et aux ministres de nous consacrer du temps aujourd'hui.

Monsieur Baird, je vais d'abord m'adresser à vous.

Cela fait je crois un an que je pose des questions sur le remplacement du Fonds pour la paix et la sécurité mondiales. Je vous pose chaque fois des questions à ce sujet... Pour commencer, vous m'avez dit que les astérisques placés dans les prévisions voulaient dire que le travail n'est pas fini, que vous cherchez une nouvelle formule, pour le fonds. Comme vous le savez, il est d'une importance extrême pour notre politique internationale. C'est en fait la pierre angulaire de bien des enjeux dont vous avez parlé dans votre introduction.

Voici une question toute simple. Pourriez-vous nous dire à quelle étape ce projet en est rendu? À quel moment allez-vous faire l'annonce que vous avez déjà dit vouloir faire au sujet du remplacement du Fonds pour la paix et la sécurité mondiales?

L'hon. John Baird: Merci beaucoup de poser la question.

Le travail réalisé grâce à ce programme est important. Nous n'avons pas changé l'enveloppe. Je ne sais pas si cela figure depuis toujours dans le Budget des dépenses ou si une partie figure dans le Budget supplémentaire des dépenses. Nous cherchons un moyen d'améliorer ce fonds et de le remanier pour l'améliorer encore davantage. Le processus prend plus de temps que ce que j'avais prévu. Quoi qu'il en soit, les ressources affectées au programme et le programme en place existent toujours et seront toujours financés jusqu'à ce que nous présentions un nouveau programme. Cela a pris plus de temps que ce que j'avais prévu.

M. Paul Dewar: Cela me préoccupe. Ce n'est pas la première fois que je vous pose cette question, vous le savez bien.

L'hon. John Baird: La bonne nouvelle, c'est que le programme en place fonctionne toujours bien.

M. Paul Dewar: C'est très bien, mais il n'est pas vraiment là, si vous me permettez de le dire. Il figure dans votre engagement, et je vais...

L'hon. John Baird: Mais nous nous occupons des subventions et des contributions. Je tiens à vous assurer que nous nous occupons...

M. Paul Dewar: Je sais, mais c'est... De toute façon, nous allons aborder ce sujet dans un instant, n'allons pas trop vite. C'est un enjeu qui nous préoccupe également.

Mais je n'ai pas entendu dire qu'il y avait des consultations, personne ne peut me le dire. Je vous ai entendu affirmer, et cela fait déjà deux ou trois fois, que vous y travaillez. C'est parfait, mais j'aimerais avoir une idée un peu plus précise du moment où nous verrons des résultats, car, comme vous le savez, les gens formidables qui travaillent pour vous doivent savoir où en sont les choses pour nos partenaires. C'est cela qui est particulièrement important, que les gens soient au courant de l'existence de ce fonds et du bon travail qu'il permet de faire, et ces gens doivent savoir que quelque chose s'en vient.

Pourriez-vous nous donner une idée du calendrier?

• (1550)

L'hon. John Baird: J'aimerais répéter que nous avons versé un nombre important de subventions par le truchement du fonds existant. Il ne s'agit en aucun cas d'un financement annualisé, et aucun groupe ne devrait craindre de perdre son financement, puisque le financement est accordé en fonction du projet. Ce n'est pas un financement annualisé.

Je ne peux pas vous donner de dates, mais j'ai bien saisi votre commentaire, quand vous dites que cela a pris plus de temps que prévu, et je ne crois pas que quiconque apprécie ce retard.

M. Paul Dewar: Je crois que les gens aimeraient vous entendre dire ce qu'il en sera de ces consultations et ce que vous allez en faire, parce que c'est ce qui me préoccupe. Si vous voulez remplacer...

L'hon. John Baird: Ce sont vos mots, pas les miens.

M. Paul Dewar: En effet, et je dis que les questions abondent, car nous n'avons pas de réponse, et vous continuez à dire, ça s'en vient, ça s'en vient.

Laissez-moi parler de...

L'hon. John Baird: Et la critique est juste.

M. Paul Dewar: Oui. Merci. C'est pourquoi je l'ai faite.

En ce qui concerne les chiffres...

L'hon. John Baird: Vous êtes juste et raisonnable. Que puis-je dire?

M. Paul Dewar: Je m'efforce toujours de l'être, John.

Nous nous occupons ici des détails du plus récent budget des dépenses de l'exercice. Nous avons entre les mains les comptes publics 2013 du MAECD. Nous avons, pour le MAECD, des autorisations budgétaires totales de 2,9 milliards de dollars, et — nous en avons déjà parlé — les dépenses s'élèvent à 2,4 millions de dollars. C'est un écart de 16 %.

Monsieur Baird, je sais ce que vous allez dire. Vous allez me dire: « quand je me réveille le matin, monsieur Dewar, je ne pense pas tout de suite à la façon dont je vais pouvoir dépenser votre argent. »

L'hon. John Baird: Vous écoutez.

M. Paul Dewar: C'était la dernière fois.

J'aimerais que vous compreniez. Mon père était un fonctionnaire, et il a suivi l'exemple de ses maîtres politiques. Il a eu son premier emploi, en fait, avant la Seconde Guerre mondiale. C'était dans l'édifice de l'Est. Il a travaillé pour le ministère des Affaires extérieures, puis pour Douanes et Accise. Il a toujours su que ses maîtres politiques étaient ceux-là mêmes qui allaient au Parlement et qui obtenaient les crédits grâce auxquels il pouvait travailler et servir les Canadiens.

Le problème est le suivant, monsieur le ministre. Il ne s'agit pas, en se levant le matin, de chercher des façons de dépenser de l'argent; il s'agit d'administrer l'argent que les Canadiens vous ont donné pour que vous l'investissiez. Je m'excuse, mais vous ne pourrez pas, aujourd'hui, répondre que vous ne vous levez pas tous les matins en pensant à la façon dont vous allez pouvoir dépenser l'argent.

S'il vous plaît. Il s'agit de savoir pourquoi vous n'êtes même pas capable d'investir cet argent, et d'ailleurs, vous avez réduit votre enveloppe, les crédits que les Canadiens, par l'entremise du Parlement, vous ont donnés, et que vous devriez pouvoir déléguer aux gens formidables qui travaillent pour vous.

Que se passe-t-il, monsieur Baird?

L'hon. John Baird: Je suis déçu que vous ne soyez pas d'accord avec ma frugalité.

M. Paul Dewar: Non. Je suis en désaccord sur le fond de votre analyse. Vous avez tout faux. Il ne s'agit pas d'économiser de l'argent, il s'agit de faire le travail pour lequel les Canadiens vous paient. Vous ne faites pas votre travail, dans ce dossier.

L'hon. John Baird: Nous avons honnêtement une divergence d'opinions, mais...

M. Paul Dewar: Non, pas du tout.

L'hon. John Baird: Oui, en réalité. Je m'attendais à ce que vous me posiez cette question, et j'ai quelques chiffres à vous donner.

Nous avons classé les subventions et les contributions en quatre catégories. Voici les résultats préliminaires, et je suis heureux de vous les présenter, à vous et aux membres du comité.

Selon moi, sous la rubrique des dépenses de subventions et contributions, ce que les premiers résultats révèlent, c'est que nous dépensons environ 96 % du budget. L'affectation bloquée pour le mécanisme de décaissement rapide des fonds du compte de crise est à plus de 90...

M. Paul Dewar: ... Pour l'exercice? Je suis désolé de vous avoir interrompu. Voulez-vous dire pour cette année?

L'hon. John Baird: C'est pour 2013-2014, l'an dernier. Je vais vous donner ces chiffres sous forme de graphique. J'ai un graphique, ici.

M. Paul Dewar: Vous pouvez le remettre au greffier, il ne me reste plus qu'une minute.

L'hon. John Baird: Mais j'aurais voulu le lire, car c'est positif. Vous serez heureux de...

M. Paul Dewar: Non, vous pourrez le déposer, parce que j'ai une question, et vous pourrez faire un suivi...

L'hon. John Baird: Non, non. Vous m'avez posé une question, et j'aimerais... Je vais répondre très rapidement.

Pour l'affectation bloquée liée au fond du compte de crise, nous avons dépensé plus de 97 %; pour les affectations déterminées du paiement de quote-parts, nous avons dépensé plus de 99,4 %; et pour les fonds non affectés liés aux subventions et contributions, nous avons dépensé plus de 99 %. J'ai ici un petit graphique...

M. Paul Dewar: Pour l'ensemble du budget, vous reconnaîtrez que les chiffres que je vous ai donnés sont corrects.

L'hon. John Baird: Non. Je vais vous remettre mon petit graphique. Les faits sont là.

M. Paul Dewar: Eh bien, nous, les parlementaires, n'avons pas reçu ce petit graphique; il y a donc un problème touchant la diffusion de l'information.

L'hon. John Baird: Eh bien, c'est pourquoi je vous ai apporté ce graphique.

M. Paul Dewar: Eh bien, ces chiffres devraient faire partie du budget des dépenses qu'on nous a présenté, monsieur Baird. J'adore vos graphiques en forme de secteurs, mais, à titre de députés...

L'hon. John Baird: Vous ne l'avez jamais vu.

M. Paul Dewar: Je sais. Nous sommes censés avoir sous les yeux le budget des dépenses et pouvoir ainsi vous demander des comptes.

L'hon. John Baird: Mais voici le budget de ce que nous avons dépensé. Vous parlez du fait que je ne dépense pas assez.

Puis-je lui remettre ce document?

M. Paul Dewar: Vous pouvez vous présenter ici et distribuer des graphiques à secteurs et vous pouvez dire que vous faites votre travail, mais les chiffres que vous nous donnez ne sont pas à jour.

Laissez-moi alors vous demander...

L'hon. John Baird: Non, non, mais vous avez fait un commentaire. J'aimerais répondre. En toute honnêteté...

M. Paul Dewar: ... une dernière chose, monsieur Baird. Je vais devoir vous poser une autre question mathématique alors sortez votre calculatrice...

Le président: Merci, monsieur Dewar. Je suis désolé, mais nous n'avons plus de temps. Nous allons...

• (1555)

L'hon. John Baird: Pourrais-je répondre rapidement?

M. Paul Dewar: Si je ne peux pas avoir de réponse, cette fois-ci... on ne me donnera pas plus de temps.

Le président: S'agit-il d'une réponse à sa question?

L'hon. John Baird: Oui.

Vous avez posé une question précise. Nous sommes ici pour discuter du budget des dépenses, et nous ne pouvons donc pas parler de ce que nous n'avons pas dépensé. Le processus budgétaire a commencé il y a une semaine, seulement, il est donc évident que je ne peux pas...

M. Paul Dewar: Mais c'est comme [Note de la rédaction — *inaudible*] de l'an dernier.

L'hon. John Baird: Non, mais il s'agit ici du comité des prévisions budgétaires, non pas du comité des comptes publics.

M. Paul Dewar: Je sais. Je parlais de ce que vous nous avez dit la dernière fois.

L'hon. John Baird: Et c'est justement pourquoi je vais vous donner ce graphique, qui montre que nous avons obtenu de très bons résultats.

Le vice-président (M. Paul Dewar): Bon, d'accord. Je crois donc que cela nous rend tous heureux.

L'hon. John Baird: Je suis heureux que vous soyez heureux.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant donner la parole à Mme Brown, s'il vous plaît, pour sept minutes.

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Messieurs et madame les ministres, merci d'être venus.

Monsieur Paradis, j'aimerais que vous fassiez le point, si cela ne vous dérange pas, car nous avons dépensé beaucoup d'argent, en particulier pour la santé maternelle, la santé des nouveaux-nés et la santé des enfants. C'est devenu un programme signature du Canada.

Je suis heureuse de pouvoir dire que j'ai visité de nombreux pays d'Afrique. Mon ami Ben Ofori-Koranteng, du Ghana, travaille pour le Programme des Nations Unies pour le développement, et il est responsable de 14 pays d'Afrique.

Ben m'a dit que le nom Canada vaut de l'or quand on parle de nos initiatives dans le domaine de la santé maternelle et de la santé des nouveaux-nés et des enfants. Nous avons eu un programme bien intégré, dirais-je, puisque, avec notre récente contribution au fonds mondial, une somme de 650 millions de dollars sur trois ans, nous avons investi 2,85 milliards de dollars dans la santé maternelle et la santé des nouveaux-nés et des enfants, grâce à ce programme, et nous nous préparons à un sommet qui aura lieu en mai. Le premier ministre en a fait l'annonce.

J'aimerais que vous nous parliez un peu des histoires de réussite. Vous avez fait allusion à quelques histoires de réussite, dans votre déclaration liminaire, en parlant de la santé maternelle et de la santé des nouveaux-nés et des enfants. Pourriez-vous dire aux membres du comité de quelle façon vous envisagez le sommet du mois de mai?

L'hon. Christian Paradis: Oui. Merci beaucoup de poser la question.

Je crois qu'il s'agit d'une magnifique initiative, et notre engagement à sauver la vie de mères et d'enfants est l'un des moteurs du travail de développement international du MAECD. Bien sûr, il vise le même but que le gouvernement. En tant que ministre, je suis fier de ce que le Canada a réalisé sous le leadership de notre gouvernement.

Je vais vous donner quelques chiffres. L'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE), que nous menons avec les autres pays du G8, a sauvé la vie de 1,3 million d'enfants et de nouveau-nés de même que celle de 60 000 jeunes mères.

Si nous nous fions aux objectifs du millénaire pour le développement, les OMD, je crois que nous sommes sur la bonne voie. Par rapport aux OMD 4 et 5, il y a encore du travail à faire, mais on en a accompli beaucoup. Je crois qu'en organisant un sommet, le premier ministre va encore une fois prouver que le Canada est un chef de file, ce qui est d'ailleurs reconnu. C'est une magnifique occasion de faire savoir que nous resterons un chef de file, dans ce projet, et de nous assurer que les Canadiens y participeront par le truchement de partenariats à l'échelle du Canada. Le réseau de la SMNE est bien sûr très actif au Canada. Les membres ont de bonnes idées pour l'avenir, ils utiliseront les technologies pour combler les lacunes.

Pour le moment, nous mettons l'accent sur le renforcement des systèmes de santé, sur la nutrition et sur la réduction du fardeau de la maladie, mais il est possible d'en faire plus. Nous pensons par exemple à l'enregistrement civil et aux statistiques de l'état civil. Nous pensons par exemple à une plus grande participation dans le dossier de la nutrition. Nous pouvons aussi penser aux nouveau-nés de moins de 28 jours. Ce sont là des conclusions qui figuraient dans le rapport de la commission mise sur pied par les Nations Unies, qui était coprésidée par le premier ministre Harper et le président Kikwete.

Ce sont des conclusions éclairées, et nous pouvons voir que nous serons en mesure de prendre en main d'autres enjeux dans l'avenir.

Je crois que nous en avons fait beaucoup. Vous avez parlé d'une augmentation de 20 % du fonds mondial. Ses résultats sont concrets. Nous avons pu voir que des gens solides de la Fondation Bill Gates et de l'Alliance GAVI en faisaient l'éloge, disant que c'était la chose à faire. En outre, hier, justement, nous avons annoncé un nouveau versement, qui s'ajoute aux 250 millions de dollars que nous avons engagés pour l'éradication de la poliomyélite, en collaboration avec le Club Rotary, avec l'OMS et avec l'UNICEF. Nous allons aussi donner suite à l'annonce faite par le premier ministre en Jordanie, au sujet de la dernière tranche de 150 millions de dollars pour la Syrie. Nous avons aussi prévu une somme de 50 millions de dollars pour la stratégie Pas de génération perdue. Tout cela va donc dans le sens de la protection de l'enfance et de l'initiative SMNE, de manière générale.

Beaucoup d'autres choses s'en viennent. Le sommet réunira des représentants de la société civile, et ce sera un moment très important pour le Canada.

• (1600)

Mme Lois Brown: Merci, monsieur le ministre.

L'an dernier, j'ai eu l'occasion de visiter un hôpital du Cameroun. C'est d'ailleurs un hôpital fondé par le cardinal Paul-Émile Léger, du Québec — le Canada jouit là-bas d'une formidable réputation —, et il s'agissait au départ d'un hôpital pour le traitement de la polio.

Il se fait des choses formidables, là-bas, et les gens sont très reconnaissants au Canada des initiatives qu'il a mises en oeuvre. Rotary Canada et Rotary International ont versé les sous pour l'initiative pour la polio. Il se fait des choses formidables visant l'éradication de la polio.

Madame Yelich, je vais m'adresser directement à vous pour un instant.

J'ai une fille qui vagabonde pas mal, comme je le dis. Elle a visité environ 43 pays, malgré sa jeunesse. D'ailleurs, mardi soir dernier, elle m'a envoyé un courriel. En objet, elle avait écrit: «maman, pas de tremblement de terre ni de tsunami.» Elle se trouvait en fait au Chili. Elle passe l'hiver en voyage en Amérique du Sud. Lorsqu'elle voyage, j'insiste pour qu'elle s'inscrive sur le site voyage.gc.ca, comme mesure de prudence. Je suis reconnaissante que votre ministère ait mis ce système en place. Comme elle est jeune, elle ne pense jamais qu'elle pourrait vivre une mésaventure. Elle ne pense jamais qu'une assurance est nécessaire, mais nous l'avons convaincue qu'elle en avait besoin.

J'aimerais que vous puissiez nous parler des choses dont les gens devraient tenir compte. Nous pensons toujours que ça ne nous arrivera pas. Que devrait faire le voyageur ordinaire lorsqu'il s'apprête à partir?

L'hon. Lynne Yelich: C'est exact.

Le président: Mme Yelich pourrait répondre rapidement, car nous allons bientôt manquer de temps.

L'hon. Lynne Yelich: Vraiment? Eh bien, alors, je vous dirais de ne pas quitter le Canada...

L'hon. John Baird: Elle a fait comme Paul, elle a épuisé tout le temps qu'elle avait.

L'hon. Lynne Yelich: ... sans vous assurer d'abord d'avoir une assurance et une assurance santé adéquates. Il y a beaucoup de façons de s'en procurer, on peut passer par une agence de voyages, un courtier en assurance, l'assureur de l'employeur. Les sociétés de cartes de crédit proposent aussi une assurance voyage et une assurance santé.

Même si vous ne quittez le pays que pour une seule journée, vous devriez prendre une assurance. Vous pourriez avoir des surprises même en ne passant qu'une seule journée aux États-Unis. Si vous avez un accident, vous ne serez pas couvert.

Ne vous contentez pas d'être une bonne mère, soyez également une bonne députée. Je vous demande à tous d'informer vos électeurs, premièrement, afin qu'ils sachent pour commencer ce qui est couvert par leur police d'assurance et ensuite pour qu'ils pensent à se munir d'une assurance voyage avant de quitter le pays. Comme je l'ai déjà dit, cela vaut même pour un voyage d'une seule journée aux États-Unis.

Quant aux conseils nécessaires, vous l'avez dit, il faut aller sur le site voyage.gc.ca. Les députés peuvent faire cette faveur à tout le monde. Comme je l'ai dit, 61 millions de voyages ont été effectués l'an dernier. Cela nous indique qu'il faudrait rappeler aux gens de s'assurer de prendre une assurance voyage.

Merci d'avoir posé la question. Il est important de diffuser ce message.

Le président: Merci.

Monsieur Garneau, vous allez mettre fin à la première série de questions. Vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

[Français]

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous.

Ma première question s'adresse au ministre Paradis et concerne le Centre de recherches pour le développement international, le CRDI. Je vois que le budget du CRDI a été réduit de 37 millions de dollars par rapport à l'an dernier.

Pouvez-vous m'expliquer pourquoi on a réduit de 37 millions de dollars le budget de cette organisation qui existe depuis 1970?

L'hon. Christian Paradis: Dans l'exercice de rationalisation et d'examen des programmes, nous cherchons à être le plus efficace possible dans l'attribution des crédits. Nous voulons aussi éviter qu'il y ait des doubles emplois.

Encore récemment, j'ai rencontré des dirigeants du CRDI. C'est un travail en cours. Ils comprennent que nous voulions arriver à des résultats. La recherche est importante, mais il faut aussi attribuer des ressources dans le but d'obtenir des résultats. Nous en sommes venus à la conclusion qu'une certaine optimisation pouvait être faite dans l'attribution des ressources. Ce travail est en cours et nous sommes en contact avec les gens du CRDI.

• (1605)

M. Marc Garneau: Si je comprends bien, vous dites que vous en faites autant, mais plus efficacement.

L'hon. Christian Paradis: Nous cherchons à optimiser l'utilisation des fonds attribués.

Une direction intéressante est en train d'être mise en place au sein du CRDI. Le but est de gérer cet organisme de façon efficace.

M. Marc Garneau: Merci.

En ce qui concerne la Syrie, j'ai souvent dit que le Canada apportait une bonne contribution du point de vue de l'aide humanitaire. Par contre, j'ai aussi dit que la question des réfugiés me préoccupait. Personnellement, je crois que, pour un pays comme le Canada, 1 300 réfugiés, ce n'est pas suffisant.

Je ne cesse de poser la même question et je n'obtiens jamais de réponse. La guerre dure depuis plus de trois ans. Combien de réfugiés syriens ont-ils été officiellement acceptés au Canada?

L'hon. Christian Paradis: Ce dossier relève du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Mon mandat est de m'assurer qu'il y ait l'aide la plus significative possible. Il y a vraiment des enjeux.

En ce qui a trait aux corridors humanitaires, il faut condamner haut et fort le régime Assad, qui fait souvent obstruction. Parfois même, il faut s'y retrouver parmi différents rebelles. Il faut faire affaire avec des partenaires crédibles, qui ont une connaissance du terrain. C'est ce à quoi je m'applique.

En ce qui a trait aux réfugiés, honnêtement, il m'est impossible d'en dire plus parce que cela n'est pas de mon ressort.

M. Marc Garneau: J'espérais obtenir une réponse parce que je n'en ai pas obtenue du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

[Traduction]

Passons maintenant à un sujet à caractère international; à l'heure actuelle, la Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada-États-Unis pour un meilleur échange de renseignements fiscaux, qu'on appelle souvent la loi FATCA, figure dans le projet de loi d'exécution du budget, le projet de loi C-31.

J'aimerais poser une question. Bien sûr, elle est liée au fait que nous allons aider les États-Unis nommément l'Internal Revenue Service, en lui donnant des renseignements grâce auxquels il pourra percevoir les impôts de près de un million de personnes qui ont la double citoyenneté, qui sont, je crois, à la fois canadiens et américains. Il est très clair que, pour cela, le Canada devra dépenser une bonne somme d'argent, c'est-à-dire les institutions financières ou l'ARC.

J'aimerais vous demander, monsieur Baird: pourquoi le Canada accepte-t-il de faire cela, puisque cela lui coûtera des centaines de millions de dollars? Pour quelle raison le Canada fournit-il de l'aide dans ce dossier — qui soulèvera peut-être même des questions touchant la protection des renseignements personnels — afin que l'Internal Revenue Service des États-Unis puisse percevoir l'impôt des Canadiens qui ont la double citoyenneté?

L'hon. John Baird: Je vous remercie de poser la question.

Notre ministère s'est présenté ici, évidemment, pour discuter de ce dont nous sommes responsables, en tant que député ou en tant que ministre. C'est un projet piloté par le ministère des Finances. Il est bien sûr évident que nous nous passerions de le faire, mais, dans la réalité, les États-Unis, le Congrès américain et l'administration Obama ont adopté des politiques et des pratiques selon lesquelles les gens doivent payer de l'impôt, qu'ils résident ou non dans ce pays. Ce n'est évidemment pas le Canada qui a pris cette décision.

Quant aux coûts de la mise en oeuvre, vous devriez en parler au ministre Oliver ou à la ministre Finley, ils savent mieux que moi ce qui se passe à l'ARC. Il est évident que cela ne relève pas de ma compétence.

Je crois que c'est une question légitime.

M. Marc Garneau: Merci.

Au sujet de la politique extérieure du gouvernement en place, si je ne me trompe pas, on s'intéresse maintenant aux Amériques. Je crois qu'il en a été fait mention, dans le passé, et j'aimerais poser une question au sujet du Venezuela, où il est certain que, à l'heure actuelle, il y a beaucoup d'agitation civile.

J'aimerais savoir si le gouvernement a envisagé de faire quelque chose ou s'il a fait quelque chose, dans le cadre de l'OEA, pour faire

pression sur le gouvernement actuel du Venezuela et tenter de répondre aux préoccupations légitimes des citoyens de ce pays.

L'hon. John Baird: Voilà une excellente question.

J'ai essayé de me rendre au Venezuela, l'an dernier, avant les élections présidentielles. Je me trouvais en fait déjà en Amérique du Sud, lorsque les Vénézuéliens ont annulé ma visite. C'est que le président Chavez revenait de Cuba. J'aurais beaucoup aimé discuter avec M. Maduro, qui était alors vice-président.

Nous travaillons avec l'OEA, et en particulier avec les États-Unis et avec le Panama, pour essayer d'attirer l'attention sur nos graves préoccupations touchant l'espace démocratique limité et la place de la société civile dans ce pays.

Nous avons vu qu'un certain nombre de pays, parmi même nos amis et nos alliés de l'Amérique du Sud, semblent hésiter à protester comme le font le Canada, les États-Unis et le Panama. L'ambassadeur du Panama a été expulsé du pays, ce qui pose un problème de taille pour le Panama. D'ailleurs, je vais rencontrer demain mon homologue du Panama, ici, à Ottawa, pour discuter de cette question.

Nous avons envoyé un nouvel ambassadeur, Ben Rowsell, qui est, à mon avis, notre meilleur choix, dans sa génération. Il est particulièrement compétent quand il s'agit des nouvelles technologies des médias.

Nous sommes vraiment très désireux de nouer des liens avec le gouvernement Maduro. Le défi concerne l'opposition. Il n'y aura pas d'élection cette année. Les médias sont très étroitement contrôlés, et il y a en plus une grande violence, nous savons que plus de trois douzaines de personnes ont perdu la vie. Cela nous préoccupe grandement, évidemment.

J'ai discuté avec la secrétaire d'État adjointe des États-Unis, Roberta Jacobson, sur la façon dont nous pourrions travailler de concert dans ce dossier, également.

Je ne crois pas que la situation va s'améliorer, au Venezuela. Je crois que l'économie fait toujours face à des obstacles importants et, de plus, le pays a une capacité réelle et importante de verser des subventions à l'énergie à plusieurs pays de la région, grâce à PetroCaribe, avec le Nicaragua et la Bolivie, entre autres. Nous sommes donc désireux de nouer des relations avec le pays, mais nous n'avons pas obtenu de très bons résultats.

Ce nouvel ambassadeur très dynamique pourra, nous l'espérons, créer une ouverture. Nous restons engagés à poursuivre le dialogue diplomatique avec le Venezuela, mais nous sommes très préoccupés et nous l'avons fait savoir haut et fort à l'OEA.

Je me ferai un plaisir de vous donner davantage de renseignements sur le sujet, si ces sujets vous intéressent.

• (1610)

M. Marc Garneau: Merci.

Le président: Merci, monsieur Garneau.

Cela met fin à notre première série de questions. Nous allons commencer la seconde, avec des questions de cinq minutes.

Monsieur Wallace, bienvenue au comité. Vous avez la parole.

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Merci, monsieur le président. C'est un plaisir d'être de retour ici.

Je ne fais que remplacer le secrétaire parlementaire, mais ça tombe bien, j'adore le processus budgétaire. Je m'y intéresse depuis nombre d'années.

Compte tenu des discussions précédentes, monsieur le président, il serait peut-être souhaitable de convoquer des représentants du Conseil du Trésor pour qu'ils fournissent au comité un aperçu du fonctionnement du processus budgétaire. Ils offrent de le faire chaque fois que le comité se réunit. J'ai assisté à de nombreuses occasions à leur exposé. Il faut un peu de temps pour tout saisir, mais c'est un excellent moyen de comprendre que l'on compare un budget principal à un autre budget principal, que les comptes publics sont déposés six mois après la fin de l'exercice et que l'on peut faire des comparaisons avec ce que l'on fait. Je crois que c'est un très bon point.

Je crois que le ministre Baird a soulevé un point très important. Lorsque des fonds sont affectés à un programme et que vous trouvez le moyen d'exécuter ce programme à moindre coût, tant mieux pour le contribuable. Il n'y a rien de mal à dépenser moins que ce qui est prévu.

Un des volets du processus budgétaire que j'aime vraiment, et j'en ai parlé à de nombreuses reprises, est celui des documents sur les plans et priorités qui sont déposés avec les rapports sur le rendement, à l'automne. Franchement, monsieur le président, je ne suis pas un spécialiste des affaires étrangères. Ce n'est pas un domaine dans lequel je me suis spécialisé. Je n'en sais pas beaucoup sur le sujet. Je sais que, dans ma circonscription, les gens qui s'intéressent à ces questions sont nombreux. Donc, j'imprime les documents touchant les plans et les priorités et je les fais parvenir à ces organisations et à ces personnes, et je leur dis: [traduction] « voilà exactement ce que fait le ministère. » mais il ne s'agit pas de nos mesures politiques, dans un certain sens. Je crois que ces documents ont un vernis politique.

J'aimerais vous remercier et, en même temps, remercier votre personnel et tout le personnel concerné pour la qualité du travail qui débouche sur ces documents. C'est une très agréable lecture. Ces documents mettent en relief ce que nous avons fait dans le passé, en donnant des chiffres, et même des chiffres sur le nombre de personnes qui interviennent dans chaque orientation stratégique, et ils fournissent des renseignements sur les plans des trois années suivantes. C'est donc un bon point de départ pour qui veut avoir une discussion intéressante avec ses électeurs sur ce qui se passe.

Il y a dans le document sur les plans et les priorités un aspect vous concernant qui a piqué ma curiosité. Il s'agit des risques auxquels votre ministère fait face. Ces risques sont différents de ceux auxquels font face de nombreux autres ministères. Ces risques comprennent, et je les ai soulignés, la sécurité personnelle et la sécurité matérielle. Il y a le risque lié aux menaces cybernétiques, comme on dit aujourd'hui, et nous les avons vues ailleurs. Il y a les enjeux liés aux interventions d'urgence qui se présentent quand nous voulons pouvoir atteindre nos objectifs, et le dernier est relativement nouveau, car nous venons de fusionner deux ministères et cela crée en quelque sorte un risque.

J'aimerais que vous me disiez, ou que quelqu'un d'autre me dise, comment vous avez abordé ces risques et quelles mesures vous avez prises.

L'hon. John Baird: Merci beaucoup.

De toute évidence, ce document a été rédigé par des professionnels du ministère dont M. Dewar a parlé, et je remercie tous ceux qui ont travaillé à son élaboration.

Bien sûr, nous faisons face à un certain nombre de risques élevés. Ce qui me préoccupe le plus, et ce qui m'empêche de dormir, c'est probablement la sûreté et la sécurité de nos gens. J'ai eu à rencontrer la famille d'un diplomate qui avait perdu la vie pendant une attaque terroriste à Nairobi. Une attaque qui avait duré des heures et qui se déroulait dans un centre commercial. On en a beaucoup entendu parler. Ça a été le pire jour de ma vie en tant que ministre. C'est un sujet dont nous parlons constamment: la sécurité de nos diplomates à l'étranger.

Évidemment, il y a un risque énorme dans bien des régions du monde. Nous devons constamment réévaluer la situation en fonction de nouvelles données et d'un nouveau contexte. Si quelqu'un réussit à faire tomber un avion sur le Pentagone, le quartier général de l'armée de la plus grande superpuissance mondiale, il est évident que tout — tout — peut être menacé. Qu'il s'agisse de troubles civils, qu'il s'agisse d'une guerre, si vous pensez, par exemple, à notre ancienne mission à Damas, et je vais m'arrêter ici, les points chauds sont assez visibles. Et c'est probablement cela qui me préoccupe le plus. Nous nous appuyons sur un principe très simple, nous devons nous assurer de tout faire ce qu'il est possible de faire pour assurer la sécurité de nos gens. S'ils ne sont pas en sécurité, nous avons deux options: premièrement, les évacuer jusqu'à ce que la sécurité soit revenue; deuxièmement, investir là où il le faut. C'est quelque chose d'extraordinairement important.

Mais il y a d'autres choses. Les risques cybernétiques sont en croissance, pas seulement dans mon ministère, partout dans le monde. Les interventions en cas d'urgence sont un aspect important. Bien sûr, une bonne partie de ces interventions ne visent pas seulement notre propre personnel, il s'agit des Canadiens dans leur ensemble. Pensez à ce qui s'est passé ces dernières années, en Libye, au Liban en 2006. Cela peut représenter des défis. Nous essayons de garder l'oeil là-dessus.

J'ai été particulièrement satisfait du travail du ministère dans le cadre de l'évacuation volontaire de la Syrie, parce qu'il a fallu donner un bon préavis pour que les gens puissent partir lorsqu'ils le pouvaient et, jusqu'ici, nous avons évité des problèmes importants, là-bas.

En ce qui concerne la fusion, cela concerne bien sûr tous les ministres.

Voulez-vous ajouter quelque chose, Christian?

Je vais terminer, alors.

Évidemment, nous voulons que la structure se mette bien en place, et la vision de même que la mobilisation des employés sont des choses vraiment importantes.

● (1615)

Le président: C'est tout le temps dont nous disposons.

L'hon. Lynne Yelich: Il faut que je vous dise que nous avons adopté une approche fondée sur le risque. Nous concentrons nos ressources sur la formation et les exercices de façon à nous assurer que les missions restent des endroits sûrs en cas d'urgence.

Le président: Merci, madame Yelich.

Nous allons donner la parole à M. Dewar et à Mme Laverdière, pour cinq minutes.

M. Paul Dewar: Monsieur Baird, j'aimerais tout simplement vous demander de fournir quelques renseignements au comité. L'an dernier, je vous avais posé des questions concernant les approbations du premier trimestre de 2012-2013 et de 2013-2014. Vous avez fait un suivi et vous m'avez fourni les données de 2013-2014, mais j'aimerais vous demander de transmettre au comité — pas maintenant, vous pourrez nous les faire parvenir — les renseignements qui concernent l'exercice 2012-2013. Je vous les avais demandés, mais nous ne les avons pas reçus.

L'hon. John Baird: D'accord, je le ferai avec plaisir.

J'aimerais cependant vous demander de noter exactement ce que vous cherchez, de façon que je puisse vous donner une réponse précise. Je vais demander à Nadir Patel de faire un suivi auprès du comité.

M. Paul Dewar: J'ai pu assimiler votre graphique. Ce sont de magnifiques nouvelles.

L'hon. John Baird: En fait, c'est un graphique produit par le ministère. C'est M. Patel, ici présent, qui l'a préparé.

M. Paul Dewar: Je vais décider qui...

L'hon. John Baird: Je dois lui en donner crédit, c'est l'un des meilleurs de sa génération.

M. Paul Dewar: C'est magnifique, mais les chiffres ne changent pas. On voit les faits, quand on étudie ce graphique. Je disais donc qu'un montant de 300 millions de dollars est resté non utilisé, et vos chiffres disent la même chose, même s'ils se trouvent dans un beau graphique à secteurs. C'est magnifique.

L'hon. John Baird: Vous voyez? Il l'a aimé.

M. Paul Dewar: J'aime les graphiques à secteurs. Je crois que c'est un électeur qui l'a fait.

L'hon. John Baird: En fait, c'est un de vos électeurs.

M. Paul Dewar: Il est bleu.

L'hon. John Baird: N'oubliez pas que vous travaillez pour lui.

M. Paul Dewar: C'est tout à fait vrai. C'est pourquoi je lui accorde le crédit, c'est mérité.

Mais je vais revenir à vous, monsieur Baird, puisque vous êtes en réalité la personne responsable, au bout du compte, du bon fonctionnement des choses. Vous êtes responsable.

Cela n'y change rien. Une somme de 300 millions de dollars est restée non utilisée, et elle est liée à un financement que vous êtes capable de verser. Je vais vous donner un exemple et je vais ajouter que cela a des répercussions sur notre réputation.

Nous entendons d'autres pays dire que le Canada n'est plus dans le coup, dans certains domaines, et cela nuit à notre réputation, parce que vous, monsieur, ne voulez pas laisser l'argent partir.

Je vais vous donner un exemple spécifique, le Guatemala. Pour une raison que je ne m'explique pas, nous n'avons pas approuvé un financement qui aurait permis d'aider la population à traduire en justice les gens responsables des atrocités de masse qui ont été commises dans les années 1980. Notre gouvernement, votre ministère, travaillait... Votre ministère travaillait sur ce dossier, mais les responsables du fonds, celui dont vous n'avez pas dépensé tout l'argent, ont décidé de ne pas financer ce projet.

Il y a de nombreux autres exemples, mais je ne vous dirai pas de quoi il s'agit. Vous savez de quoi il s'agit. Monsieur le ministre, une somme de 300 millions de dollars est restée non utilisée. Il ne s'agit pas d'économiser de l'argent. Il s'agit d'investir de l'argent et, au bout du compte, il s'agit de notre réputation. Il s'agit, dans le cas du

Guatemala, d'un génocide perpétré dans les années 1980, il s'agit des gens qui ont été traduits en justice et qui s'en sont sortis en toute impunité. Vous avez rencontré la procureure générale. Moi aussi. Ils espéraient que ce dossier soit approuvé.

Pour quelles raisons n'avez-vous pas pu approuver ce projet et tous les autres projets qu'on vous a soumis? Monsieur, je crois que cela nuit à notre réputation.

• (1620)

L'hon. John Baird: Jamais un représentant d'un pays quelconque n'a abordé ce sujet avec moi. Vous ne parlez pas des mêmes personnes.

M. Paul Dewar: Le Guatemala; il ne vous a pas demandé du soutien pour un programme axé sur la justice?

L'hon. John Baird: Vous dites que les fonds non utilisés nuisent à notre réputation. Les gens sont nombreux à demander des subventions.

M. Paul Dewar: C'est parce que nous ne faisons pas notre part, monsieur.

L'hon. John Baird: Il y a beaucoup de...

M. Paul Dewar: Nous devons faire davantage. Je vous en prie, investissez au moins l'argent qu'on vous donne, que le Parlement vous donne, que les contribuables vous donnent. Il ne s'agit pas ici, monsieur, de se réveiller le matin en cherchant une façon de dépenser de l'argent. Il s'agit d'approuver les projets qu'on vous soumet et que vous ne semblez pas capable de faire progresser.

Un de ces projets que je considère comme très important concerne les gens qu'il faut traduire en justice, au Guatemala. Comme vous le savez, nous avons investi dans ce dossier. Les gens ont fait du bon travail. Ils voulaient clore ce dossier, mais nous avons décidé de leur couper l'herbe sous les pieds. Pourquoi?

L'hon. John Baird: Écoutez. L'an dernier, selon les meilleures prévisions de la fonction publique, dans les divers programmes nous avons dépensé plus de 96 %, plus de 97 % et, dans deux cas, plus de 99,9 % et plus de 99 %. C'est donc assez...

M. Paul Dewar: Votre ministère a laissé inutilisée une somme de 300 millions de dollars. Votre beau petit graphique le montre, c'est ici, en bleu. C'est en jaune...

L'hon. John Baird: C'est une grosse somme d'argent.

M. Paul Dewar: Je vous pose la question, pourquoi n'avez-vous pas été capable d'investir concrètement dans des programmes qui, en fait, aident notre pays à collaborer avec d'autres pays...

L'hon. John Baird: Nous n'avons pas un gros...

M. Paul Dewar: ... et de faire du bon travail, dans votre ministère?

L'hon. John Baird: Nous n'avons tout simplement pas de gros timbre d'approbation rouge, que nous apposons sur tout ce qui nous est présenté, monsieur Dewar. Je suis responsable devant les contribuables, et, si je pense que certains projets sont valables...

M. Paul Dewar: Il s'agit ici d'un simple calcul.

L'hon. John Baird: Laissez-moi répondre. Je suis responsable devant les contribuables...

M. Paul Dewar: Pourquoi pas au Guatemala? Pourquoi ne pas investir au Guatemala?

L'hon. John Baird: Vous avez parlé d'une subvention en particulier. Je me ferai un plaisir d'étudier ce dossier, si la demande n'a pas été approuvée...

M. Paul Dewar: Vous avez rencontré la procureure générale, lorsqu'elle était présente. Je l'ai rencontrée.

L'hon. John Baird: Je ne l'ai pas rencontrée.

M. Paul Dewar: Ça me surprend. Il s'agit d'un programme dans lequel nous avons investi pendant des années. C'était un très important programme, qui touchait l'impunité, les atrocités de masse...

L'hon. John Baird: Vous avez dit que j'avais rencontré la procureure générale du Guatemala. Je ne l'ai pas rencontrée.

M. Paul Dewar: Je crois qu'il y a d'autres... Le problème, c'est que toutes ces approbations se trouvent sur votre bureau. Je crois que vous avez le plus grand des bureaux à Ottawa.

L'hon. John Baird: Je vais vous y inviter, je vais vous le montrer. Il n'est pas si encombré que cela.

M. Paul Dewar: Toutes ces approbations y sont.

L'hon. John Baird: On n'a qu'à y monter. Je vais vous montrer.

M. Paul Dewar: ... et, ce qui se passe, c'est que nous avons une somme de 300 millions de dollars, dans votre ministère, qui n'est pas utilisée parce que vous ne savez pas comment faire sortir l'argent. Je n'arrive pas à le comprendre.

Le président: Merci, monsieur Dewar. C'est tout le temps dont nous disposons.

Nous allons céder la parole à Mme Grewal, pour cinq minutes.

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Madame et messieurs les ministres, merci de nous consacrer votre temps et merci de vos exposés.

Ma question s'adresse au ministre Baird. Monsieur le ministre, en mars 2011, le régime du président syrien al-Assad a violemment réprimé des manifestants pacifiques qui cherchaient à faire respecter les droits de la personne et la démocratie. Monsieur le ministre, quelle est votre opinion sur la crise qui sévit actuellement en Syrie? En particulier, qu'est-ce que le Canada a fait pour réagir à la crise humanitaire, là-bas?

L'hon. Christian Paradis: Je crois que c'est une crise de grande envergure et je crois que nous devons assurer notre présence. C'est la raison pour laquelle nous avons engagé beaucoup d'argent en Syrie. Bien sûr, nous avons condamné haut et fort les attaques ou même le meurtre des travailleurs. Nous avons condamné cela haut et fort. Maintenant, comme je l'ai dit, le défi consiste à travailler en étroite collaboration avec les spécialistes de ces sociétés et avec des partenaires crédibles comme la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge. Ils font du très bon travail, là-bas. Il y a aussi la Fondation Aga Khan, et ainsi de suite. Ils savent exactement quelle est la situation sur le terrain. Elle évolue rapidement. Il peut s'agir du régime. Il peut s'agir des différentes factions de rebelles. C'est une crise passablement complexe.

J'aimerais que vous sachiez que le Canada peut être fier. Nous sommes le sixième donateur en importance, là-bas. Nous sommes très actifs, dans la région, et la délégation qui accompagnait le premier ministre a annoncé qu'il y aurait également de l'argent pour la Jordanie. Ce pays a lui aussi désespérément besoin d'aide, étant donné qu'un nombre immense de réfugiés syriens se retrouvent là-bas et que le pays doit maintenant s'occuper de ses systèmes d'infrastructure. Nous sommes donc très actifs.

La clé, c'est de nous assurer de conserver des relations étroites avec les gouvernements, comme celui de la Jordanie, et aussi avec des partenaires crédibles, pour nous assurer d'être efficaces sur le terrain tout en faisant pression contre les attaques terroristes. Encore

une fois, en ce qui concerne la situation des travailleurs, nous devons continuer à condamner la situation haut et fort.

En résumé, voilà à peu près notre situation. Jusqu'ici, nous avons engagé 385 millions de dollars dans la crise de la Syrie.

• (1625)

Mme Nina Grewal: Des changements incroyables ont transformé l'Ukraine, y compris le remplacement du régime déchu du président Ianoukovitch et l'annexion de la Crimée par la Russie. L'Ukraine fait donc face, aujourd'hui, au mêmes problèmes intérieurs que la Syrie.

Pourriez-vous dire quelques mots sur le soutien que le Canada offre à l'Ukraine et au peuple ukrainien?

L'hon. John Baird: Bien sûr.

Tout d'abord, nous voulons travailler avec le nouveau gouvernement pour définir l'enveloppe financière. De toute évidence, le groupe le mieux placé pour faire cela, c'est le Fonds monétaire international. Nous nous sommes engagés à fournir une contribution de 200 millions de dollars, puis de 20 millions de dollars, dans le cadre de l'effort du FMI. Le FMI s'est rendu sur place pour faire un diagnostic des problèmes économiques auxquels le gouvernement fait face, et il va maintenant lui prescrire une solution. Bien sûr, le nouveau gouvernement devra relever le défi de faire les réformes majeures qui sont nécessaires. Nous voulons adopter une approche équilibrée, en tenant compte en particulier de ce qui se passe, là-bas, sous l'influence de la Russie. Nous allons attendre de voir ce que le FMI aura à dire, mais nous avons indiqué que nous allons verser une somme importante, 220 millions de dollars, ce qui nous place certainement au septième ou au huitième rang des pays qui donnent le plus.

Nous avons également offert au nouveau gouvernement une vaste gamme de mesures de soutien pour le renforcement de ses capacités, pour lutter contre le blanchiment d'argent ou la corruption ou pour assurer une bonne gouvernance, organiser les élections et surveiller les élections. Nous lui avons présenté une offre générale et nous l'avons prié de nous dire ce dont il avait besoin; notre ambassadeur se trouve sur place. Le gouvernement a suffisamment d'argent pour survivre quelques mois. En même temps, il doit faire face à un très grand nombre de défis. En fait, il y aura des élections présidentielles le 25. S'il doit y avoir un changement de direction, nous allons voir ce qui se passera lorsqu'un nouveau président sera élu. Mais nous sommes prêts à faire preuve d'une grande générosité, en particulier pour le renforcement des compétences. Il y a beaucoup d'argent, en Ukraine; le gouvernement a dépouillé les gens pendant des années.

Mme Nina Grewal: Monsieur le ministre, le gouvernement vient de vendre la Maison Macdonald, notre résidence diplomatique située dans le chic district de Mayfair, à Londres, pour environ 530 millions de dollars.

En quoi cette vente et des ventes comme celles-là sont-elles valables, pour les contribuables?

L'hon. John Baird: En fait, c'était plus que 530 millions. Je crois que le montant final était de 562 millions de dollars, puisque les fluctuations des devises nous ont été favorables. Cela sera phénoménal.

La Maison du Canada est abandonnée et quasiment toujours vide, depuis des décennies. Le Comité olympique canadien s'en est servi pendant les Jeux olympiques de Londres. Les gens ont quitté cette résidence il y a des années. Pourtant, nous avons là un magnifique édifice historique, à Trafalgar Square, qu'on a laissé à l'abandon, sans nous en occuper, et nous avons aussi notre mission principale, à Mayfair.

C'est le ministère qui a pris la décision, avant mon arrivée, de se débarrasser de la mission de Mayfair. Cette maison exigeait de grandes rénovations, elle était remplie d'amiante, des choses comme cela. Alors, nous avons acheté l'édifice qui jouxte la Maison du Canada, ce qui fait que nous pourrons y loger une partie de notre personnel, l'autre étant logée dans l'édifice principal de la Maison du Canada. Il sera possible d'abattre des murs de façon à ne former qu'une seule équipe. Nous pourrons également louer les trois étages supérieurs, ce qui nous procurera une source de revenus. Et même après la rénovation de la Maison du Canada, après l'achat du nouvel édifice et son réaménagement en fonction de nos besoins, nous allons pouvoir remettre environ un quart de milliard de dollars aux contribuables, c'est une somme importante. À parler franchement, je dirais que c'est l'un des seuls cas où on peut dire que nous avons gagné sur toute la ligne. Nous allons pouvoir en faire plus avec moins, et nous ferons en sorte que tout le monde travaille ensemble.

Les clients que nous servons, les voyageurs, les étudiants — serons avantagés, car la Maison se trouve à Trafalgar Square, au coeur du monde, pour ainsi dire, et c'est un avantage extraordinaire. Quand à la résidence de la Maison Macdonald, c'est maintenant le haut commissaire qui s'installera dans l'ancienne résidence du numéro deux, et le numéro deux pourra louer un appartement comme tout le monde au ministère.

Le président: Merci.

Madame et messieurs les ministres, merci beaucoup d'avoir pris le temps de vous présenter ici aujourd'hui.

Nous allons suspendre la séance très brièvement pour nous réunir à huis clos, car nous devons nous occuper de quelques affaires du comité.

Merci beaucoup.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>